



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Immigration

Question au Gouvernement n° 2220

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gilles de Robien.

M. Gilles de Robien. Monsieur le Premier ministre, mardi prochain, notre assemblée examinera en deuxième lecture le projet de loi concernant l'immigration. Nous pensons que, dans sa version amendée par le Sénat, il constitue désormais un bon texte d'équilibre. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean-Pierre Brard. Liberticide !

M. Gilles de Robien. Il comble des lacunes de droit révélées lors de l'affaire de l'église Saint-Bernard. Il permet aussi de lutter, avec plus d'efficacité, contre l'immigration clandestine. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Si l'article 1er de ce texte, qui traite des certificats d'hébergement, pose question, avec le groupe RPR, le groupe UDF souhaite d'abord condamner avec fermeté les appels à la désobéissance civile. (Vifs applaudissements sur de très nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) En effet, même animé par les meilleures intentions du monde, l'appel à l'incivisme non seulement n'est pas acceptable dans un État de droit, mais, de plus, il constitue un encouragement à toutes les dérives extrémistes.

M. André Fanton. Exact !

M. Gilles de Robien. Sur le fond, le groupe UDF, auquel s'associe le groupe RPR, souhaite, afin que puisse réussir la politique d'intégration, rester ferme sur l'objectif de lutte contre l'immigration clandestine.

(Applaudissement sur de très nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous souhaitons donc améliorer le texte et son efficacité au cours de son examen par l'Assemblée. Ainsi, pour vérifier la sortie des visiteurs provisoires, nous suggérons que soit instauré un dispositif permettant de contrôler l'entrée et la sortie du territoire national par une déclaration officielle du visiteur et de lui seul. («Non !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous favorable à cette proposition qui renforce notre politique de lutte contre l'immigration clandestine et qui preserve, sans l'ombre d'un doute, la plénitude de nos libertés politiques ?

(Applaudissements sur de très nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Je vous remercie, monsieur le président, de me permettre de répondre un peu plus longuement que d'habitude à une question importante. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Henri Emmanuelli. La presse l'a déjà annoncé !

M. le Premier ministre. Cette question mérite, mesdames, messieurs les députés, un peu de réflexion et un peu de sérénité.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le Premier ministre. Je commencerai par rappeler les principes sur lesquels repose notre politique de

l'immigration.

D'abord, combattre l'immigration illegale parce que la France, comme l'a justement souligne l'un de mes predecesseurs, ne peut accueillir toute la misere du monde.

M. Robert Pandraud. Tres bien !

M. le Premier ministre. Ensuite, favoriser l'integration des etrangers en situation reguliere qui respectent nos lois,...

M. Robert Pandraud. Tres bien !

M. le Premier ministre. ... qui veulent partager nos valeurs, notamment la laicite de la Republique.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

En troisieme lieu, aider au developpement des pays d'emigration pour qu'ils puissent garder au pays leur principale richesse, c'est-a-dire leurs hommes et leurs femmes. De ce point de vue, vous le savez, la France est exemplaire sur la scene internationale. (Applaudissements sur les memes bancs.)

M. Michel Fromet. C'est faux !

M. le Premier ministre. Aujourd'hui, ce qui est en debat est la lutte contre l'immigration illegale, qui conditionne tout le reste.

Nous savons, les uns et les autres, que les filieres de fraude sont nombreuses.

M. Henri Emmanuelli. Le Front national !

M. le Premier ministre. L'une des plus massives est l'utilisation du visa de court sejour pour entrer en France et, souvent, pour n'en point repartir. C'est la raison pour laquelle, en 1982, le ministre de l'interieur de l'epoque, M. Defferre, et le ministre de la justice de l'epoque, M. Badinter, ont institue...

M. Pierre Mazeaud. Avec raison !

M. le Premier ministre. ... a juste titre le certificat d'hebergement. («Tres bien !» sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialite.)

M. Didier Boulaud. C'etait pour permettre d'accueillir les etrangers !

M. Pierre Mazeaud. Vous devriez applaudir !

M. le Premier ministre. C'etait une bonne mesure (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre) et cela le demeure pour deux raisons: elle donne une garantie a l'etranger qui a peu de ressources d'etre provisoirement heberge en France;...

M. Pierre Mazeaud. Tres bien !

M. le Premier ministre. ... elle permet aux pouvoirs publics de mieux controler les flux migratoires.

M. Pierre Mazeaud. Tres bien !

M. le Premier ministre. Malheureusement, comme nous le savons tous, ce dispositif donne lieu a de nombreuses fraudes. D'abord a l'entree, car il existe des professionnels des certificats d'hebergement.

M. Henri Emmanuelli. Des employeurs ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. Je vous en prie !

M. le Premier ministre. Ainsi, les adresses fantaisistes sont souvent legion. Il faut donc accentuer les controles. C'est ce que votre assemblee a fait recemment en votant un texte excellent pour reprimer le travail clandestin. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), ce qui n'avait pas ete fait precedemment.

C'est ce que demandent aussi, et beaucoup sont presents sur ces bancs, les maires de France qui ont souhaite un accroissement de leurs moyens pour effectuer des controles. Si, comme semblent le montrer les dernieres declarations de l'Association des maires de France, ils considerent que la tache risque d'etre trop lourde, l'Etat pourrait, le cas echeant, prendre le relais. A votre assemblee d'en decider la semaine prochaine.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Il y a aussi des fraudes a la sortie. En effet, les titulaires d'un certificat d'hebergement ne repartent pas toujours a l'expiration du visa de trois mois. Ils entrent alors dans l'illegalite, devenant des sans-papiers, avec tous les drames que cette situation provoque trop souvent.

C'est pour arreter ces filieres de fraudes, d'exploitation de la misere humaine que le Gouvernement vous a

propose un dispositif de controle qui a fait l'objet de longs debats en premiere lecture a l'Assemblee nationale et au Senat. Si l'Assemblee nationale trouve une meilleure formule, le Gouvernement est ouvert a la discussion des lors que l'objectif est maintenu, c'est-a-dire un controle efficace a l'entree comme a la sortie. (Vifs applaudissements sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Je sais que le president de votre commission des lois et d'autres parlementaires y ont reflechi. Je connais leur rigueur et leur sagesse et je leur fais confiance.

Pour terminer, je formulerai deux reflexions.

La premiere pour souligner que la distinction entre l'immigration reguliere et l'immigration illegale est le meilleur rempart contre le racisme et la xenophobie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Certains, aux extremes, ne font pas cette difference; pour eux, tout etranger est indésirable. Nous sommes nombreux, c'est notre honneur, a combattre avec ardeur cette ideologie. (Applaudissements sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Pas tous !

Plusieurs deputes du groupe socialiste. De Charette !

M. le Premier ministre. Mais je mets en garde ceux qui, avec des motivations inverses et, souvent, avec des intentions genereuses, melangent, eux aussi, de fait, l'immigration reguliere, qui a toute sa place en France, et l'immigration illegale qui n'y a pas sa place. En pronant le refus d'appliquer les lois qui repriment cette derniere ne font-ils pas, contre leur gre, le jeu de ceux qu'ils veulent combattre ? Je leur demande d'y reflechir et de ne pas se tromper d'objectif. (Applaudissements sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

J'en viens ainsi a la desobeissance civile qui est un acte d'une grande gravite. Elle est meme un acte grave contre l'integration. En effet, comment pourrions-nous expliquer, dans les quartiers difficiles notamment, qu'il faut respecter la loi...

M. Pierre Mazeaud. Voila !

M. le Premier ministre. ... alors que des personnalites connues, qui sont parfois choisies pour modeles, appellent a la transgresser ? (Applaudissements et huees sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

C'est aussi un acte grave contre la democratie, car c'est au Parlement que se font les lois parce que vous etes investis de la legitime que vous a donnee le peuple. (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

En outre, le Conseil constitutionnel s'assure de la conformite des lois votees avec notre constitution et avec les principes fondateurs de la Republique, c'est-a-dire les droits de l'homme et du citoyen. La France est un Etat de droit. Qui peut le contester aujourd'hui ?

Je n'evokerai pas ici certains paralleles historiques que l'on entend developper depuis quelques jours...

M. Henri Emmanuelli. La delation !

M. le Premier ministre. ... et qui sont une insulte a la fois aux victimes du passe et aux citoyens d'aujourd'hui ! (Applaudissements sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

L'appel a la desobeissance civile me trouble et m'inquiete.

M. Henri Emmanuelli. Moi, c'est la delation ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. Je vous en prie !

M. le Premier ministre. Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous, sur quelque banc qu'il siege, et sans faire la distinction fallacieuse entre sa responsabilite d'elu et son comportement de citoyen,...

Plusieurs deputes du groupe socialiste. Tiberi !

M. le Premier ministre. ... contribue a arreter cette derive qui pourrait miner la democratie et briser le pacte republicain. Dans la confusion qui s'installe aujourd'hui, c'est aux institutions de la Republique,...

M. Didier Boulaud. Pas de morale ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le Premier ministre. ... notamment au Parlement et au Gouvernement, de se montrer exemplaires et d'inviter les Français à rester fidèles aux valeurs de la République ! (De très nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre se lèvent et applaudissent longuement. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Gilles de Robien.

M. Gilles de Robien. Monsieur le Premier ministre, mardi prochain, notre assemblée examinera en deuxième lecture le projet de loi concernant l'immigration. Nous pensons que, dans sa version amendée par le Sénat, il constitue désormais un bon texte d'équilibre. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean-Pierre Brard. Liberticide !

M. Gilles de Robien. Il comble des lacunes de droit révélées lors de l'affaire de l'église Saint-Bernard. Il permet aussi de lutter, avec plus d'efficacité, contre l'immigration clandestine. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Si l'article 1er de ce texte, qui traite des certificats d'hébergement, pose question, avec le groupe RPR, le groupe UDF souhaite d'abord condamner avec fermeté les appels à la désobéissance civile. (Vifs applaudissements sur de très nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) En effet, même animé par les meilleures intentions du monde, l'appel à l'incivisme non seulement n'est pas acceptable dans un État de droit, mais, de plus, il constitue un encouragement à toutes les dérives extrémistes.

M. André Fanton. Exact !

M. Gilles de Robien. Sur le fond, le groupe UDF, auquel s'associe le groupe RPR, souhaite, afin que puisse réussir la politique d'intégration, rester ferme sur l'objectif de lutte contre l'immigration clandestine. (Applaudissement sur de très nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous souhaitons donc améliorer le texte et son efficacité au cours de son examen par l'Assemblée. Ainsi, pour vérifier la sortie des visiteurs provisoires, nous suggérons que soit instauré un dispositif permettant de contrôler l'entrée et la sortie du territoire national par une déclaration officielle du visiteur et de lui seul. («Non !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous favorable à cette proposition qui renforce notre politique de lutte contre l'immigration clandestine et qui préserve, sans l'ombre d'un doute, la plénitude de nos libertés politiques ? (Applaudissements sur de très nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Je vous remercie, monsieur le président, de me permettre de répondre un peu plus longuement que d'habitude à une question importante. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Henri Emmanuelli. La presse l'a déjà annoncé !

M. le Premier ministre. Cette question mérite, mesdames, messieurs les députés, un peu de réflexion et un peu de sérénité.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le Premier ministre. Je commencerai par rappeler les principes sur lesquels repose notre politique de l'immigration.

D'abord, combattre l'immigration illégale parce que la France, comme l'a justement souligné l'un de mes prédécesseurs, ne peut accueillir toute la misère du monde.

M. Robert Pandraud. Très bien !

M. le Premier ministre. Ensuite, favoriser l'intégration des étrangers en situation régulière qui respectent nos lois,...

M. Robert Pandraud. Très bien !

M. le Premier ministre. ... qui veulent partager nos valeurs, notamment la laïcité de la République.
(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

En troisième lieu, aider au développement des pays d'émigration pour qu'ils puissent garder au pays leur principale richesse, c'est-à-dire leurs hommes et leurs femmes. De ce point de vue, vous le savez, la France est exemplaire sur la scène internationale. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Michel Fromet. C'est faux !

M. le Premier ministre. Aujourd'hui, ce qui est en débat est la lutte contre l'immigration illégale, qui conditionne tout le reste.

Nous savons, les uns et les autres, que les filières de fraude sont nombreuses.

M. Henri Emmanuelli. Le Front national !

M. le Premier ministre. L'une des plus massives est l'utilisation du visa de court séjour pour entrer en France et, souvent, pour n'en point repartir. C'est la raison pour laquelle, en 1982, le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Defferre, et le ministre de la justice de l'époque, M. Badinter, ont institué...

M. Pierre Mazeaud. Avec raison !

M. le Premier ministre. ... a juste titre le certificat d'hébergement. («Tres bien !» sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. C'était pour permettre d'accueillir les étrangers !

M. Pierre Mazeaud. Vous devriez applaudir !

M. le Premier ministre. C'était une bonne mesure (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) et cela le demeure pour deux raisons: elle donne une garantie à l'étranger qui a peu de ressources d'être provisoirement hébergé en France;...

M. Pierre Mazeaud. Tres bien !

M. le Premier ministre. ... elle permet aux pouvoirs publics de mieux contrôler les flux migratoires.

M. Pierre Mazeaud. Tres bien !

M. le Premier ministre. Malheureusement, comme nous le savons tous, ce dispositif donne lieu à de nombreuses fraudes. D'abord à l'entrée, car il existe des professionnels des certificats d'hébergement.

M. Henri Emmanuelli. Des employeurs ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. Je vous en prie !

M. le Premier ministre. Ainsi, les adresses fantaisistes sont souvent légion. Il faut donc accentuer les contrôles. C'est ce que votre assemblée a fait récemment en votant un texte excellent pour réprimer le travail clandestin. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), ce qui n'avait pas été fait précédemment.

C'est ce que demandent aussi, et beaucoup sont présents sur ces bancs, les maires de France qui ont souhaité un accroissement de leurs moyens pour effectuer des contrôles. Si, comme semblent le montrer les dernières déclarations de l'Association des maires de France, ils considèrent que la tâche risque d'être trop lourde, l'État pourrait, le cas échéant, prendre le relais. À votre assemblée d'en décider la semaine prochaine.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Il y a aussi des fraudes à la sortie. En effet, les titulaires d'un certificat d'hébergement ne repartent pas toujours à l'expiration du visa de trois mois. Ils entrent alors dans l'illégalité, devenant des sans-papiers, avec tous les drames que cette situation provoque trop souvent.

C'est pour arrêter ces filières de fraudes, d'exploitation de la misère humaine que le Gouvernement vous a proposé un dispositif de contrôle qui a fait l'objet de longs débats en première lecture à l'Assemblée nationale et au Sénat. Si l'Assemblée nationale trouve une meilleure formule, le Gouvernement est ouvert à la discussion dès lors que l'objectif est maintenu, c'est-à-dire un contrôle efficace à l'entrée comme à la sortie. (Vifs applaudissements sur de très nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Je sais que le président de votre commission des lois et d'autres parlementaires y ont réfléchi. Je connais leur rigueur et leur sagesse et je leur fais confiance.

Pour terminer, je formulerai deux reflexions.

La premiere pour souligner que la distinction entre l'immigration reguliere et l'immigration illegale est le meilleur rempart contre le racisme et la xenophobie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Certains, aux extremes, ne font pas cette difference; pour eux, tout etranger est indesirable. Nous sommes nombreux, c'est notre honneur, a combattre avec ardeur cette ideologie. (Applaudissements sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Pas tous !

Plusieurs deputes du groupe socialiste. De Charette !

M. le Premier ministre. Mais je mets en garde ceux qui, avec des motivations inverses et, souvent, avec des intentions genereuses, melangent, eux aussi, de fait, l'immigration reguliere, qui a toute sa place en France, et l'immigration illegale qui n'y a pas sa place. En pronant le refus d'appliquer les lois qui repriment cette derniere ne font-ils pas, contre leur gre, le jeu de ceux qu'ils veulent combattre ? Je leur demande d'y reflechir et de ne pas se tromper d'objectif. (Applaudissements sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

J'en viens ainsi a la desobeissance civile qui est un acte d'une grande gravite. Elle est meme un acte grave contre l'integration. En effet, comment pourrions-nous expliquer, dans les quartiers difficiles notamment, qu'il faut respecter la loi...

M. Pierre Mazeaud. Voila !

M. le Premier ministre. ... alors que des personnalites connues, qui sont parfois choisies pour modeles, appellent a la transgresser ? (Applaudissements et huees sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

C'est aussi un acte grave contre la democratie, car c'est au Parlement que se font les lois parce que vous etes investis de la legitimité que vous a donnee le peuple. (Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

En outre, le Conseil constitutionnel s'assure de la conformite des lois votees avec notre constitution et avec les principes fondateurs de la Republique, c'est-a-dire les droits de l'homme et du citoyen. La France est un Etat de droit. Qui peut le contester aujourd'hui ?

Je n'evokerai pas ici certains paralleles historiques que l'on entend developper depuis quelques jours...

M. Henri Emmanuelli. La delation !

M. le Premier ministre. ... et qui sont une insulte a la fois aux victimes du passe et aux citoyens d'aujourd'hui ! (Applaudissements sur de tres nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

L'appel a la desobeissance civile me trouble et m'inquiete.

M. Henri Emmanuelli. Moi, c'est la delation ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. Je vous en prie !

M. le Premier ministre. Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous, sur quelque banc qu'il siege, et sans faire la distinction fallacieuse entre sa responsabilite d'elu et son comportement de citoyen,...

Plusieurs deputes du groupe socialiste. Tiberi !

M. le Premier ministre. ... contribue a arreter cette derive qui pourrait miner la democratie et briser le pacte republicain. Dans la confusion qui s'installe aujourd'hui, c'est aux institutions de la Republique,...

M. Didier Boulaud. Pas de morale ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le Premier ministre. ... notamment au Parlement et au Gouvernement, de se montrer exemplaires et d'inviter les Francais a rester fideles aux valeurs de la Republique ! (De tres nombreux deputes du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre se lèvent et applaudissent longuement. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. de Robien Gilles](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2220

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 19 février 1997, page 1049

Réponse publiée le : 19 février 1997, page 1049

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 février 1997